



# Retrouvez tous les métiers de la Justice

Travailler pour le ministère de la Justice, c'est s'engager au service de l'intérêt général, des libertés publiques et de l'égalité de tous devant la loi.

Les professionnels de la Justice contribuent, chacun à leur niveau, à faire respecter les règles de vie en société :

- › Magistrats,
- › Greffiers,
- › Surveillants pénitentiaires,
- › Conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation,
- › Éducateurs de la protection judiciaire de la jeunesse.

**Des professionnels au cœur de la Justice.**



## La Justice en chiffres

**+ de 90 000**  
agents

**+ de 60**  
métiers différents

**1 600**  
sites en France métropolitaine,  
et en Outre-mer



INFORMATIONS  
ET INSCRIPTIONS  
AUX CONCOURS SUR :  
**LaJusticeRecrute.fr**



## Surveillant / Surveillante pénitentiaire

*« Quand je surveille,  
c'est à la sécurité de tous que je veille »*



# Un métier d'autorité et d'écoute

Les surveillants pénitentiaires sont les **acteurs principaux de la détention**.

Ils prennent en charge les personnes détenues au quotidien et sont les **garants de la sécurité** au sein des établissements pénitentiaires (maintien de l'ordre, mouvements internes, contrôles...).

Les surveillants pénitentiaires participent activement au **parcours de détention des personnes détenues** à travers le dialogue, l'écoute ou l'information sur leurs droits et leurs devoirs.

Ils contribuent également à leur **réinsertion**, notamment par l'accompagnement des activités (travail, enseignement...), en collaboration avec les conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation et les partenaires extérieurs.



## RÉMUNÉRATION

(au 1<sup>er</sup> janvier 2025)

- › Pendant la formation :  
**1441€** net/mois  
(hors primes de stage)
- › Surveillant :  
**2040€** à **2795€** net/mois
- › Brigadier-chef pénitentiaire :  
**2350€** à **2853€** net/mois
- › Major :  
**2554€** à **3100€** net/mois

*Rémunération hors heures supplémentaires, dimanches, jours fériés, nuits et primes liées à la situation familiale ou géographique.*

# Évolution de carrière

Les surveillants pénitentiaires sont des agents de catégorie B. Ils ont de perspectives professionnelles variées :

- › **Moniteur de sport**  
en établissement pénitentiaire
- › **Formateur** des personnels
- › Surveillant en **milieu ouvert** dans un service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP) chargé de la surveillance des personnes placées sous surveillance électronique
- › Surveillant affecté en **milieu hospitalier** (Unité hospitalière spécialement aménagée ou en Unité hospitalière sécurisée interrégionale)
- › Membre d'une **équipe régionale d'intervention et de sécurité (ERIS)**
- › Membre d'une équipe cynotechnique
- › Membre d'un pôle de rattachement d'extraction judiciaire (PREJ), équipe chargée des escortes de détenus
- › Ou membre d'autres équipes de sécurité pénitentiaire.

Les surveillants pénitentiaires ont aussi la possibilité de passer des concours internes permettant d'évoluer vers d'autres fonctions et grades et notamment des **fonctions d'encadrement comme brigadier chef ou capitaine pénitentiaire**.

# Se préparer aux concours

## Conditions requises :

- › Être de nationalité française
- › Être âgé entre 17 et 45 ans  
(au 1<sup>er</sup> janvier de l'année du concours)
- › Être titulaire du baccalauréat
- › Être en possession de ses droits civiques  
(casier judiciaire vierge)

## Réussir les 6 étapes :

1. S'inscrire sur [lajusticerecrute.fr](https://lajusticerecrute.fr)
2. Épreuve sportives et écrite
3. Résultats positifs aux épreuves sportives et écrite
4. Épreuves orale et tests psychotechniques
5. Résultats positifs aux épreuves orales et tests psychotechniques
6. Intégrer l'École nationale d'administration pénitentiaire

# Se former à l'École

L'École nationale d'administration pénitentiaire (Énap), située à Agen, assure la formation des personnels pénitentiaires. Les surveillants pénitentiaires y reçoivent une **formation initiale rémunérée de 8 mois**.

Une fois en poste, les professionnels peuvent bénéficier, tout au long de leur carrière, d'une large **offre de formation continue pour les accompagner dans leur parcours professionnel et leurs souhaits de progression de carrière**.